

<p style="text-align: center;">COMPTE-RENDU DU COMITE DE RIVIERE GAVE DE PAU du 25 janvier 2006</p>

Pour faire suite à l'assemblée générale du Comité de Rivière du 13 décembre 2004, le Comité de Rivière s'est réuni à nouveau afin de faire un nouveau point sur l'état d'avancement du Contrat de Rivière le mercredi 25 janvier 2006 à Argelès-Gazost (salle de la Terrasse).

Cette assemblée générale présidée par Georges AZAVANT, conseiller général du Canton d'Argelès-Gazost, et animée par Melle DUROT, regroupait l'ensemble des acteurs liés à l'eau : les élus, les socioprofessionnels, les administrations et les associatifs soit environ 150 personnes invitées et 60 personnes présentes. Tous les ans, cette réunion a pour objectif de rendre compte de l'intérêt des actions menées dans le cadre du Contrat de Rivière et de recueillir les remarques des personnes présentes.

Principaux points abordés lors de ce comité :

– **Analyse des résultats du réseau de suivi de la qualité des eaux du bassin du Gave de Pau (présentée par Melle Laurence DUROT, responsable du Contrat de Rivière Gave de Pau) :**

* amélioration de la qualité bactériologique du Gave grâce aux efforts faits en matière d'assainissement surtout en aval de Lourdes ; par contre, en aval de Luz-Saint-Sauveur et d'Argelès-Gazost des efforts restent à faire notamment avec des travaux d'assainissement prévus en vallée d'Argelès,

* bilan des résultats des analyses pour les métaux lourds : pollution environnementale avérée (surtout en aval immédiat des anciens sites miniers de Penarroya : Gave de Cauterets et Gave d'Azun) mais pas de risques sanitaires immédiats pour la consommation des poissons.

* **Présentation par M. Claude CHARDENAS de l'Agence de l'Eau** de l'opération « Action test toxiques Gave de Pau » pilotée par l'Agence de l'Eau et la DIREN :

Quatre types de rejets sont ciblés : rejets industriels, rejets des collectivités, pesticides non-agricoles et sites et sols pollués.

Volet industries :

Objectifs : Améliorer la connaissance et promouvoir la maîtrise à la source

Actions prévues et déjà entamées en 2005 :

- Inventaire des pressions toxiques industrielles
- Identification des cibles prioritaires (données auto surveillance, analyse par paramètre,...)
- Propositions d'étude et de travaux (gestion par atelier, sécurisation, management environnemental,)

Volet Collectivités :

Objectifs : Maîtriser les rejets et promouvoir la gestion des toxiques

Actions prévues :

- Indicateurs de suivi (fonctionnement réseaux-STEP, qualité boues)
- Programme de maîtrise des pollutions toxiques diffuses
- Inventaire et développement des prétraitements et zones de stockage (Séparateurs, bacs à graisses, rétentions)

- Propositions d'étude et de travaux (rejets directs,...)

Volet pesticides non-agricoles :

Objectifs : Améliorer la connaissance et promouvoir la maîtrise à la source

Actions prévues :

- Pratique des collectivités et programmes d'amélioration.
- Information des particuliers et solutions de collecte spécifiques (accueil en jardinerie, meilleures pratiques, formation des vendeurs phyto,...)

Volet Sites et sols Pollués :

Objectifs : Améliorer la connaissance et évaluer les priorités d'intervention

Actions prévues :

- Inventaire des sites
- Estimation des pressions toxiques
- Programmes de mesures complémentaires éventuelles pour estimer l'impact
- ratio coût-efficacité

Monsieur Christian SCHU, Président de l'ADGPE : Le problème de pollution du Gave de Pau par les métaux revient de façon récurrente. L'ADGPE a fait procéder à une analyse approfondie de l'eau. Les résultats font apparaître nettement, graphiques à l'appui, que le Gave de Cauterets, qui reçoit, par les eaux de ruissellement, les déchets chargés en métaux de la mine de Penarroya, est le principal contributeur à la pollution du Gave de Pau.

Il s'agit maintenant d'agir pour mettre fin à cette pollution (MetalEurop, société responsable se décharge sur l'Etat français pour la dépollution de tous les sites qu'elle a pollués en France dont celui de Pierrefitte-Nestalas). L'ADGPE est d'accord pour participer à une commission de travail visant à trouver une solution à ce problème.

Melle Laurence DUROT, responsable du Contrat de Rivière Gave de Pau : Dans le cadre de l'opération « Action test toxiques Gave de Pau », le Contrat de Rivière en collaboration avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la MISE 65 se propose dans un premier temps de faire un inventaire terrain complet de toutes les sources de contamination en métaux lourds connues liées aux anciennes mines de Penarroya.

Monsieur AZAVANT, président du Comité de Rivière : rappelle qu'au problème de pollution s'ajoute un problème de stabilité des terrains notamment au droit du site de la Galène situé en surplomb de la route départementale.

- **Rapport d'activité 2005 du SPANC (présenté par M. Sébastien VERGEZ, technicien SPANC, SMDRA) ;**

CONTROLE DES ASSAINISSEMENTS NEUFS ET REHABILITES :

- ⇒ Nombre de Certificats d'urbanisme (CU) : 136
- ⇒ Nombre de Permis de construire (PC) : 82
- ⇒ Nombre de Réhabilitations (RH) : 34
- ⇒ Nombre d'attestation de conformité (contrôle de réalisation) : 71

CONTROLES SUR LES ASSAINISSEMENTS EXISTANTS :

Communauté des communes des Baronnie : 55 contrôles ; Arbéost : 91 ; Ferrières : 97 ; Vier-Bordes : 17 ; Préchac : 8 ; Grust : 24 ; Saint-Pé : 89

+ 34 contrôles correspondants à des relances de contrôles prévus initialement en 2004

Soit au total **415 contrôles** de l'existant réalisés en 2005.

– **Bilan synthétique des travaux en rivière réalisés par les brigades vertes :**

*** Commission Syndicale de la Vallée de Barèges,**

Intervention de la Brigade en 2005 :

- Bastan : traitement avalanches en amont de Barèges sur 4 km (73 J ouvriers)
- Ruisseau de la Glère : 2 km en amont de Barèges (70 JO)
- Ruisseau de « Hounede » en amont de Saligos (20 JO)
- Ruisseau Saint-Laure sur 1 km : protection de Barèges (32 J ouvriers)
- Ruisseau Rioulet : protection de Barèges sur 1 km (67 JO)
- Gave de Gavarnie sur 5 km : protection du village de Gavarnie et du camping aval (130 J ouvriers)
- Travaux d'urgence sur le Gave d'Héas : intervention entreprise (2 jours) protection des habitations

Travaux prévus en 2006 :

- Ruisseau du Rioulet sur 0,6 km en amont de Barèges : dégagement du lit
- Gave d'Héas sur 0,8 km : réouverture d'un bras
- Gave de Pau de l'amont de Sassis au pont de la Reine sur 6 km : travail important sur îlot de Saligos
- Gave de Gavarnie sur 6 km : intervention sur la Prade suite à la crue du 29/10/05

*** Syndicat Mixte du Haut Lavedan**

Intervention de la Brigade en 2005 :

- Bergons (coupe sélective, embâcles, déchets flottants) : 8 km de cours d'eau traités (271 JO)
- Billou (Affluent Gave de Cauterets) : protection des hameaux de Cancéru et Concé : 2 km traités (100 JO)
- Barriquères : protection commune Beaucens : 3,1 km de cours d'eau traités (286 JO)
- Entretien du Gave de Pau sur 17 km de berges et du Gave d'Azun sur 4 km (traversée Argelès) soit 243 J ouvriers
- Entretien (Isaby, Gave de Cauterets, ...) soit 157 JO

Intervention d'urgence suite à la crue du 29 octobre 2005 :

- Gave de Pau : traitement des embâcles et abattage d'arbres menaçants sur les secteurs les plus fréquentés
- Gave de Cauterets dans la traversée de Pierrefitte-Soulom : reconstitution de la berge (intervention entreprise, suivi CATER)

Prévisions en 2006 :

- Travaux de réhabilitation : Estibos (Beaucens, Artalens), Aygueberden (Préchac)
- Travaux d'entretien : Gave de Pau ; Gave d'Azun ; Gave de Cauterets ; Gave d'Isaby

*** SIVOM du Val d'Azun**

Travaux réalisés en 2005 :

- Gave d'Estaing sur SIREIX et BUN : Nettoyage des berges et du lit mineur (150 JO)
- Gave d'Arrens sur ARRENS-MARSOUS et AUCUN : Nettoyage des berges (87 JO)

Intervention de la Brigade en 2006 :

- Réhabilitation du secteur aval du Gave d'Arrens
- Réhabilitation du Gave d'Azun
- Surveillance des cours d'eau déjà réhabilités : affluents du Gave d'Arrens, Gave d'Azun et Gave d'Estaing

*** SIVOM de Lourdes-Est**

Travaux réalisés en 2005 :

- Gave de Pau sur GEU : Bras mort, atterrissement, berges du Gave de Pau, Riu Gros (110 J ouvriers) ; LUGAGNAN et GER (12 J ouvriers) ; Amont de Lourdes : enlèvement d'arbres en travers (6 J ouvriers) ; LOURDES : aval du Pont Neuf, Vizens, l'Arrouza, amont Centrale Latour (104 J ouvriers) ; ST PE DE BIGORRE : Nettoyage du Pont des Grottes, base HPSN, postes handicapés (14 JO)
- Affluent de l'Echez : Pareaguet sur PAREAC (36 JO)
- Louey (affluent du Neez) : traitement d'embâcles sur OURDIS-COTDOUSSAN et sur JUNCALAS (12 JO)

Intervention de la Brigade en 2006 :

- Gave de Pau suite à la crue d'octobre 2005 : traitements des déchets, de certains atterrissements, bûcheronage
- Suivi des affluents déjà réhabilités (Neez, Riu Gros, Louey, Bathmale)

– **Point sur les dégâts de la crue du 29 octobre 2005,**

- Erosions sur le secteur Saligos-Sassis : crue trentennale
- Dégâts sur le Gave de Cauterets (parking de la Raillère, zone de Soulom, ...)
- Gros dégâts sur le Gave de Pau entre Beaucens et Préchac (décharge de Beaucens, RD 913, Barrage SHEM, Lac des Gaves) : crue vingtennale
- Lourdes : crue décennale (320 m3/s à Rieulhès en débit de pointe)

– **Point particulier sur le problème de récupération des déchets flottants au niveau de la centrale hydroélectrique d'Agos-Vidalos : Saisine de la MISE par le Contrat de Rivière en août 2005 pour émettre une doctrine sur les déchets flottants**

M. Marc CHEDEVILLE, MISE, DDAF 65 :

Historique

- schéma directeur de récupération et de traitement des déchets flottants
- arrêté d'autorisation de la SHEM
- plan départemental d'élimination des déchets ménagers

Dans les deux textes, le payeur n'est pas clairement identifié

Statut des déchets : objet de débats

Partage des responsabilités proposé

- achat de la benne : SIRTOM
- coût du transport : producteur(s) hydroélectrique(s)
- récupération et stockage des déchets ultimes : SMTD

Action complémentaire

- surveillance et entretien des cours d'eau
- gestion des déchets à la source

Melle Laurence DUROT, responsable du Contrat de Rivière Gave de Pau : précise que M. GALVE, Président du SIRTOM, lui a confirmé en début de séance que le SIRTOM avait délibéré favorablement sur le principe d'achat de la benne.

Monsieur AZAVANT, président du Comité de Rivière : propose donc qu'une réunion de concertation soit organisée en partenariat avec la Sous-Préfecture pour discuter de la répartition du coût du transport de ces déchets et régler enfin ce problème de déchets flottants qui pénalise bien évidemment le secteur aval du Gave de Pau.

– **Etat d'avancement des études hydrauliques** (*Melle Laurence DUROT, responsable du Contrat de Rivière Gave de Pau*)

- Etude hydraulique du Gave d'Azun dans la traversée d'Argelès-Gazost : restitution finale de l'étude début 2006
- Etude hydraulique sur Sassis en cours : lancement en novembre (3 mois d'étude)
- Etude globale sur la dynamique fluviale du Gave de Pau entre la sortie des gorges de Luz et le Pont de Tilhos : démarrage en décembre 2005 (+problématique Lac des Gaves, étude Bergons et Gave de Cauterets)
- PPR 2005 : Vallée d'Argelès-Gazost (10 communes) en phase de validation (restitution des études aux élus en cours), Arras-en-Lavedan, Esterre, Luz
- PPR 2006 : Cauterets, Cheze, Ouzous, Saligos, Salles et Vizos
- PPR 2007 : Ayzac-Ost

M. Jean-Manuel DELEUZE, CATER, HPTE : étude globale sur la dynamique fluviale du Gave de Pau de la sortie des gorges de Luz au Pont de Tilhos

Un contexte particulier :

- Sortie des gorges de Luz, perte de charge
- Ancienne zone de tressage
- Perturbation des Transports Solides (centrale)
- Chenalisation (lit unique – enrochements)
- Tertre de protection contre inondations
- Anciennes décharges d'Ordures Ménagères
- Lac des gaves
- Cône de déjection du gave de Cauterets
- Une Dynamique Fluviale complètement perturbée

Une dynamique complexe :

- Erosion progressive
- Front érosion (Aygue-Rouye)
- Erosion régressive
- Risque de changement de lit

Une étude globale :

- Un secteur significatif (gorge/pt de Tilhos)
- Une vision globale
- Compréhension du fonctionnement dynamique du Gave
- Evolution dynamique (10^{ale} à 100^{ale})
- Détermination de scénarios
- Travaux et/ou modes de gestion

Monsieur AZAVANT, président du Comité de Rivière : fait remarquer que les études sont dans l'ensemble bien avancées ainsi que les PPR. Une attention particulière doit être portée sur l'étude globale concernant le secteur Pierrefitte-Argelès du Gave de Pau. En effet, il s'agit d'une zone fragile du gave dont il faudra assurer l'avenir et notamment prendre en compte la pérennité de l'aménagement touristique du Lac des Gaves. D'ailleurs, une visite sur site avec Monsieur le Préfet est prévue pour déterminer l'approche particulière qu'il sera souhaitable d'adopter pour l'avenir du Lac des Gaves.

– **Edition d'un guide technique par le SMDRA sur la prise en compte des habitats et de la faune dans le cadre des travaux en rivière,**

Objet de l'étude : prendre en compte les habitats des espèces faunistiques à forte valeur patrimoniale présentes sur le Gave de Pau lors des travaux en rivière

Méthodologie et résultats :

- mise en place d'un réseau technique d'échanges
- diagnostic terrain :
- cartographie de la zone (présence/absence des espèces)
- mise en évidence des zones prioritaires et identification des paramètres limitants
- réalisation d'un guide de préconisations (exemplaires envoyés avec l'invitation au Comité)

– Etat d'avancement du projet d'aménagement des berges du Gave de Pau pour les aires d'embarquement-débarquement et les pontons pour les pêcheurs handicapés :

Rappels :

- 10 propositions d'aménagement d'aires pour les sports nautiques définies en partenariat avec : le Comité Départemental de Canoë-kayak, le Comité Départemental Handisport et la Fédération Départementale de la Pêche
- Aménagement spécifique de 3 parcours accessibles aux personnes handicapées
- Mise en place de pontons pour les pêcheurs à mobilité réduite sur 2 aires à Lourdes et à St-Pé

Etat d'avancement :

- 5 conventions de mise à disposition des terrains signées : Argelès-Gazost, Agos-Vidalos, Lourdes, St-Pé et Beaucens
- 2 avis de publicité : fin 2005
- Travaux réalisés sur le Pont de Tilhos et Agos (en partie)
- Travaux prévus sur Agos, Beaucens, Lourdes et St-Pé : 1er trimestre 2006
- Signalétique au Printemps 2006
- Charte Professionnels CK : accord de principe en réunion DDJS du 24/06/05 et signature prévue en 2006

– Bilan des animations menées par le Contrat de Rivière pour la Consultation du public sur les questions importantes du bassin Adour-Garonne en 2005

- Envoi groupé à toutes les boîtes aux lettres de l'Arrondissement du questionnaire et d'un programme des différentes activités et animations organisée par le SMDRA ;
- Des expositions : en août et septembre à la Porte des Vallées et en octobre à la maison du Parc National des Pyrénées de Caunterets ;
- L'organisation de journées thématiques avec des intervenants spécifiques et des animations sur le terrain avec distribution des plaquettes d'information et du questionnaire ;
- La publication de pages spécifiques sur le site Internet du SMDRA ;
- La parution régulière d'articles dans la presse locale sur les réunions, activités et animations organisées dans le cadre de la consultation.

– Questions diverses

Melle Laurence DUROT, responsable du Contrat de Rivière Gave de Pau : informe l'assemblée du projet d'une étude de faisabilité pour la création d'une plate-forme commune de compostage pour les boues des stations d'épuration de l'arrondissement d'Argelès-Gazost et de Bagnères-de-Bigorre ainsi que du projet de gestion en commun du Gave de Pau entre les collectivités des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques dans le cadre d'un avenant au Contrat de Rivière.

Monsieur Christian SCHU, Président de l'ADGPE : Le problème de risque de pollution lié à l'ancienne décharge d'ordures ménagères d'Agos-Vidalos est régulièrement évoqué lors des

réunions du Comité de Rivière. Suite à la demande de l'ADGPE, M. GERBEAU, maire d'Agos-Vidalos, a fait réaliser des analyses de l'eau potable qui eurent lieu le 7/09/04 et qui ont révélé des traces de fluoranthène, phénanthrène et de 2 hydrocarbures polycycliques aromatiques. Les normes ne sont pas dépassées mais c'est malgré tout la preuve qu'il y a un lien entre ces produits et le fait de la proximité du lieu de pompage par rapport à la décharge. Les hydrogéologues avaient d'ailleurs déconseillé le site choisi à l'époque de la création de cette décharge. Actuellement la situation continue à se dégrader, les lixiviats s'écoulent au pied de la décharge et polluent la nappe phréatique, le Gave et l'eau potable. En définitive ces produits polluants proviennent de la décharge et ne doivent absolument pas apparaître dans une analyse d'eau destinée à la consommation humaine, même à faible dose.

M. GALVE, Président du SIRTOM d'Argelès-Gazost : précise que les analyses réalisées sur le périmètre de protection du captage d'eau potable sont bien en dessous des seuils de potabilité et qu'il n'y a pas lieu d'alarmer la population sur ce sujet.

M. MAUDET, DDASS 65 : confirme que les résultats sont en dessous des seuils et qu'il n'y a pas de problème de santé public sur ce captage.

Monsieur AZAVANT, président du Comité de Rivière : propose que soit rédigé un courrier commun entre l'ADGPE et le Comité de Rivière pour demander à l'autorité compétente (Etat/DDASS ou SIRTOM) de réaliser une étude complémentaire afin de proposer des solutions de réhabilitation adaptées (traitement des lixiviats, exemple d'osmose inverse de Poueyferré).

M. DANJAU, Président de l'Association TOS : demande où en est l'état d'avancement des procédures de périmètre de protection sur le bassin.

Monsieur AZAVANT, président du Comité de Rivière : répond que le Conseil Général a lancé, depuis l'année dernière, une « action test » avec l'Agence de l'Eau afin de réaliser l'ensemble des études hydrogéologiques nécessaires à l'instruction de ces dossiers.